



**JOURNEE PORTE OUVERTE, EDITION 2012**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE REPRESENTANT SPECIAL  
DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES AU  
BURUNDI**

---

Honorable Monsieur le Président du Sénat,

Madame la Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre,

Monsieur le Gouverneur,

Honorables Parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et Consulaire,

Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations Nationales et Internationales,

Mesdames les Représentantes des femmes burundaises,

Chers collègues du Système des Nations Unies,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et une grande joie d'être ici parmi vous en ce jour où les femmes burundaises se mobilisent encore une fois pour manifester leur engagement pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Je me félicite de leur présence à cette journée. Elle témoigne de leur engagement aux objectifs visés par la Résolution 1325.

Adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Résolution 1325 est la première résolution qui souligne l'importance qui doit être accordée à la femme dans le travail de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Son adoption a marqué le début d'une nouvelle ère dans la gestion des situations de conflits ou de post conflits au niveau international et dans les pays. Des programmes globaux de consolidation de la paix centrés sur les besoins spécifiques des femmes en matière de participation, de relèvement économique, de protection des droits des femmes ou de prévention contre les violences faites aux femmes sont élaborés et mis en œuvre.

Douze ans après l'adoption de la résolution 1325, l'Etat burundais a déjà réalisé des avancées significatives dans sa mise en œuvre. Le système des Nations Unies a toujours été un partenaire important et cela bien avant l'adoption de cette résolution. Nous avons notamment facilité la participation des femmes dans les négociations de paix d'Arusha, à travers l'UNIFEM. Après l'adoption de la Résolution 1325, les Nations Unies ont appuyé plusieurs actions visant l'application des Accords d'Arusha.

Aujourd'hui comme hier, nous sommes engagés à appuyer sans réserve le gouvernement burundais dans la promotion d'une plus grande prise en compte des femmes et de leurs droits dans la sauvegarde de la paix et de

la sécurité pour tous. Dans ce cadre, les Nations Unies ont appuyé l'intégration de la dimension genre dans le Document Stratégique de Lutte contre la Pauvreté II, ce qui, nous l'espérons, va avoir un impact positif sur tous les aspects de la vie des femmes et des filles burundaises.

Distingués Invités,  
Mesdames, Messieurs,

Je me dois ici de saluer le rôle des femmes burundaises qui, à travers les organisations féminines, se sont toujours battues pour la prise en compte des droits des femmes et pour leur implication dans les différents processus de réconciliation et de consolidation de la paix.

Comme je viens de l'indiquer, elles ont frappé à toutes les portes pour se frayer un chemin vers la table des négociations d'Arusha. Malgré toutes les contraintes, certaines de leurs propositions ont été entendues et intégrées dans les Accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation. Ainsi, les femmes ont non seulement pris conscience de leur rôle en tant qu'actrices mais aussi en tant que bénéficiaires de la paix.

Au nom du système des Nations Unies au Burundi et au mien propre, j'accueille avec joie les représentantes des femmes dans ces enceintes, en leur assurant que leur combat est aussi le nôtre. Le cas du Parlement burundais où siègent 31% de femmes illustre parfaitement ces conquêtes déjà enregistrées. Bien entendu, il faudra non seulement consolider ces avancées mais également faire des progrès, notamment à l'échelon local pour ainsi améliorer la représentation féminine.

En plus des femmes élues à des postes de décisions dans le pays, les Burundaises occupent de plus en plus des postes dans les sphères régionales et internationales. Madame Lydia Nsekera, la première femme à entrer au comité exécutif de la Fifa, en est l'illustration.

Pour revenir à cette cérémonie, je me réjouis que certaines des priorités exprimées par les femmes à l'issue de la journée porte ouverte 2011 ont déjà trouvé un début de solution.

Je note par exemple que le Burundi dispose depuis décembre 2011 d'un Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325. Je félicite le Gouvernement burundais, car cette étape importante classe le Burundi parmi le petit nombre de pays disposant déjà d'un plan d'action pour la Résolution 1325. Sans aucun doute, cela prédispose-t-il le Burundi à mener une action coordonnée et une responsabilisation beaucoup plus efficiente des différents acteurs intéressés.

Les Nations Unies ne ménageront aucun effort pour que toutes les initiatives visant la promotion des droits des femmes dans tous les aspects de leur vie, en particulier ceux qui touchent à la paix et à la sécurité, soient soutenues et mises en œuvre.

Dans ce cadre, j'assure les représentantes des femmes ici présentes de prendre à cœur les priorités qu'elles vont exprimer. Car je suis convaincu que s'il faut agir en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes, il faut agir en priorité avec les femmes.

TUGIRAMAHORO ! [Que la paix soit avec nous]

MURAKOZE ! [Merci beaucoup]